



**Syndicat National de  
l'Enseignement  
Technique Agricole Public**  
*Fédération Syndicale Unitaire*

SNETAP FSU des Hauts de France  
Sylvain Guénard  
LEGTA Le Paraclet  
80444 Cottenchy  
06 76 35 31 97

Mr Luc Maurer  
Directeur Régional de l'Agriculture,  
l'Alimentation et la Forêt

Date : 18/12/2019  
Dossier suivi par Sylvain Guénard.

Objet : Demande d'annulation du CREA du 13/12/2019

Monsieur le Directeur Régional,

Un nouveau pas dans le mépris des personnels a été franchi vendredi 13 décembre sous votre direction.

J'ai observé, lors de la lecture de notre communiqué de boycott du CREA, que deux élèves du lycée du Paraclet étaient présents dans la salle.

Ces deux élèves ont été convoquées sans invitation (leur élection du mercredi ne vous aurait pas permis de respecter le délai légal d'invitation).

Ils ont pris connaissance de l'ordre du jour sur table. Ils ont pris connaissance des nombreux documents de cette réunion sur table sans aucun temps de préparation pour les lire ou les questionner.

Ils ont, sous la pression des membres présents, sans comprendre et sans vraies explications, voté vos avis par défaut (votes en bloc par exemple).

Ils ont subi, lors du trajet retour, les "explications" de l'agent de la DRAAF (dont nous aimerions connaître le nom) sur la position des syndicalistes absents.

J'ai appris cela en discutant, en tant qu'enseignant, avec eux pour savoir ce qu'ils avaient compris du CREA, des débats et des enjeux de ce type de réunion.

**Je vous demande donc, officiellement, en tant que garant du cadre légal de cette réunion, d'annuler toutes les délibérations du CREA du vendredi 13 décembre 2019 car les élèves n'avaient reçu aucune invitation.**

Je vous demande, aussi, de nous faire parvenir **l'arrêté de nomination des membres du CREA ainsi que sa date de publication par les services préfectoraux**. Pour l'instant, le seul arrêté existant est celui d'avant les élections générales de l'an dernier. C'est aussi celui qui a servi de base à vos mauvaises invitations lors du CREA que vous aviez annulé.

J'espère que vous n'avez pas, de nouveau convoqué des personnes sans cet arrêté. **Si c'était le cas vous devriez en tirer les conclusions en reconvoquant ce CREA avec un arrêté à jour et des documents fournis dans les délais pour tous les membres (y compris les représentants élèves).**

Ce comportement confirme complètement le contenu de notre communiqué d'avant CREA (pièce jointe).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Guénard', written in a cursive style.

Sylvain Guénard  
Co-secrétaire Régional du SNETAP-FSU

**Copie** : DGER  
SNETAP national